

## Terre du Ciel/ Communiqué du 21 avril 2010

La « perquisition musclée » des locaux de Terre du Ciel a eu lieu il y a plus de 100 jours et nous n'avons toujours aucune information officielle sur ce qui nous est reproché.

Par contre des rumeurs nous parviennent sur les activités des gendarmes :

- Plusieurs employés ont été convoqués pour entretien. Les questions semblaient concerner surtout une recherche de travail au noir.

- Plusieurs intervenants (tous ?) viennent de recevoir un questionnaire sur leurs relations de travail avec Terre du Ciel. Sont considérés : le lien de subordination, les qualifications, les déclarations administratives.

Nous pensons que là est le point de litige principal : l'URSSAF voudrait requalifier en salariat ce que nous considérons prestation de service sans lien de subordination. Je crois qu'il est notoire que lorsque Terre du Ciel a fait confiance à un intervenant, il le laisse entièrement libre de sa parole, de son action et de son mode de fonctionnement. Plusieurs intervenants l'exprimaient clairement dans la réunion publique du 27/02 à Louhans. Nous sommes une plateforme de soutien à des paroles libres et pas une « école de pensée » avec « ligne du parti ». Il n'y a aucun enseignement « Terre du Ciel ».

De même nous n'avons jamais demandé à voir les diplômes des intervenants – et cela risque de nous être reproché. Etant moi-même autodidacte, j'ai mes propres critères d'évaluation des compétences qui sont très « intuitifs et globaux ». La « technicité professionnelle » est pour nous secondaire, la « qualité humaine » est première.

- Mardi matin, coup de tonnerre : le Crédit Lyonnais de Louhans nous refuse l'ouverture d'un compte ! Pourquoi ? « C'est comme cela ! » Nous n'avons jamais eu d'incident bancaire ni de découvert, et sommes l'un des plus gros comptes de cette petite agence. Alors, pourquoi ? La directrice finit par me dire qu'elle avait eu, à notre sujet, un contrôle de l'inspection financière. « Ont-ils trouvé des irrégularités ?

- Non

- Ont-ils trouvé quelque chose d'illégal ?

- Non

- Alors pourquoi refusez vous ?

- Cela ne vient pas de moi, finit-elle par avouer. »

C'est très grave. Que l'on soit sanctionné pour faute, c'est juste. Que l'on soit sanctionné sans faute, cela devient « le fait du Prince ». On n'est plus en démocratie.

Il est probable que le contrôle – légitime – ait été diligenté par le procureur, mais ce refus d'ouverture d'un compte n'est le fait ni du fisc, ni de l'URSSAF, ni de l'inspection du travail. On peut y voir clairement l'usage, par les banques, de listes noires qu'elles n'ont pas créées elles-mêmes mais dont on peut deviner facilement le pourvoyeur.

C'est tout à fait la stratégie classique de la Miviludes envers les groupes alternatifs qu'elle a choisi de pourchasser. Elle commence par les « stigmatiser » (ancienne liste des 172 et actuel référentiel de 600 structures) et leur met des bâtons dans les roues. Le premier c'est, bien sûr, le harcèlement administratif (contrôles tatillons de toutes sortes) et l'empêchement de travailler par saisie légale de matériel (voir nos « vols » d'ordinateurs qui ont bloqué notre travail pendant un mois et ne nous ont été rendus que sous la pression – dans d'autres cas ils n'ont jamais été rendus). Puis il y a ces « recettes » que Georges Fenech a bien expliqué à

tous les maires de France : refus de salles municipales, refus de permis de construire... ces 1000 petites choses qui sont du bon vouloir de l'administration et des entreprises liées au Pouvoir – refus de compte bancaire !

On se rappellera qu'il y a quelques années les banques avaient aussi refusé l'ouverture d'un compte au Centre de Amma – qui aura sûrement un jour le prix Nobel de la Paix... !

On ne soulignera jamais assez l'incompétence de la Miviludes, qui n'a d'égale que sa malveillance et sa malhonnêteté. Sur ce dernier point, les documents réunis par le CICNS sont édifiants en même temps que consternants. On ne peut que militer avec eux pour la suppression de cette officine, et la création d'un « Observatoire indépendant des minorités spirituelles, thérapeutiques et éducatives ».

Mais pourquoi, malgré tous ses défauts bien visibles, la Miviludes continue-t-elle à exister ? Ceux qui veulent savoir savent depuis longtemps que les sectes sont un « non-problème », comme l'a exprimé Emmanuelle Mignon, alors directrice du cabinet du Président de la République. Mais son courage lui a peut être coûté son poste.

Les « sectes » cristallisent une partie du mécontentement social en étant proposées en boucs émissaires consensuels. Même les médias ne remettent pas cela en question car tout le monde y trouve son compte. Chaque époque, chaque culture a eu ses boucs émissaires : les juifs, les communistes, les francs-maçons, ...

Georges Fenech bâtit sa carrière politique en bon serviteur de l'Etat, en chevalier blanc d'une cause imaginaire, d'un problème inventé (voir les documents du CICNS), en Don Quichotte cynique pourchasseur de moulins à vent. Ce serait risible si ce n'était pas si destructeur. Son dernier rapport renchérit sur le besoin de lutter contre les médecines naturelles, le nutritionnisme, le chamanisme, le reiki... Mais pour qui se prend-il ? Le laisserons-nous faire ? Le pays est en train d'être quadrillé pour séparer les bons citoyens des mauvais. Pouvons nous accepter cela ? Lui avons-nous demandé de penser pour nous ? L'avons-nous mandaté pour être notre directeur de conscience ? Tout son discours sur la protection des faibles contre les manipulations mentales est du bla-bla justificatif. Pourquoi les psychologues, sociologues et experts des religions sont ils absents de la Miviludes ? Eux seraient compétents pour en parler. Pourquoi la Miviludes ne s'en prend-elle pas à la publicité qui est experte reconnue en manipulation mentale ? La Miviludes, dans sa profonde incompétence et l'étendue de son pouvoir, est une honte pour la France.

A voir la tournure récente des événements, chacun de nous est aujourd'hui menacé dans sa qualité de libre citoyen, et la société dans son ensemble vire à la dictature. 17 % de « créatifs culturels » en France, c'est 10 millions de français menacés. La situation devient grave.

Lors du Forum de Pentecôte nous devons prendre acte de cette situation et définir des lignes de conduite. Il faut faire disparaître cette ignominie du paysage français.

A bientôt,  
Amicalement,

Alain Chevillat  
assistant@terre-du-ciel.fr